

ce changement de sentiment, sans donner la raison de sa nouvelle manière de considérer la chose. Et l'on nous demandera encore : "Pourquoi marquer seul M. Viger du sceau de la folie, même de la malhonnêteté?" D'abord le mot folie et le mot malhonnêteté ne sont pas venus sous notre plume; nous avons seulement raconté le fait tel qu'il était sans le moindre commentaire, et laissant aux lecteurs à juger eux-mêmes. Quant à n'avoir pas mis M. Viger à côté de M. Lafontaine, la raison en est bien claire; c'est que M. Lafontaine dit dès les premiers mots qu'il ne votera pas pour l'amendement (et il en donne le motif), tandis que M. Viger dit tout le contraire; *il ne votera pas POUR le Bill, "car il se montreroit l'ennemi de son pays!"* Si les paroles de M. Lafontaine et de quelques autres avaient produit leur effet, si leurs raisonnements avaient fait impression sur l'esprit de M. Viger; si tous leurs discours avaient changé l'opinion du membre des Trois-Rivières pourquoi ne se levait-il pas? pourquoi ne disait-il pas: "Je me suis trompé; je vois qu'il vaut mieux ne pas soutenir l'amendement de M. Chauveau; les raisons des MM. vis-à-vis moi m'ont convaincu, je vote pour le Bill." Personne n'eût trouvé à redire au vote du vénérable Monsieur; personne n'eût élevé la voix pour trouver mal à ce changement de sentiment, et nous, nous eussions des premiers enregistré dans notre feuille ces paroles qui eussent disculpé M. Viger. Mais ce Monsieur n'en agit pas ainsi; il nous parle pendant une heure, et il le fait même avec éloquence; *il se prononce CONTRE le Bill*, et bientôt, sans en donner le motif, *il vote POUR le Bill!* Que veut donc l'*Aurore*? que nous ne puissions point faire connaître à nos lecteurs les procédés du Parlement? Non. Ce serait de ne pas enregistrer les mauvais votes de certains membres. Oh! ce serait par trop craintif, ce serait par trop pusillanime! c'est une chose que nous ne ferons pas. Nous rendrons justice à tout le monde, mais nous voulons que la même chose nous soit rendue, et nous espérons que l'on ne nous accusera plus d'usage d'un langage qui n'est pas le nôtre. Nous avons usé de termes modérés, sans cependant déceler le moindre de la vérité. Nous avons rendu compte des procédés du Parlement sur le Bill des Municipalités; peu nous importe quelle conséquence on tire des votes de nos Représentants. Si leurs votes leur attirent les épithètes de *folie* et de *malhonnêteté*; cela ne nous regarde pas; la vérité avant tout.

Nous ne croyons pas avoir à revenir sur ce sujet, mais puisque nous y avons été amenés, nous donnons tous les faits, et laissons maintenant le public juger.



Le nombre de Bills sanctionnés le jour de la clôture du Parlement a été de 96 et le 9 du courant il y en avait eu 13 autres, ce qui fait 109; 13 ont été réservés, ce sont: l'Acte pour prolonger le temps du serment etc. pour les personnes naturalisées en Canada, l'Acte pour augmenter le capital de la Banque de Montréal, celui pour augmenter le capital de la Banque de la Cité, celui pour incorporer la Compagnie du chemin de fer etc. de Woodstock et du Lac Erie; l'Acte pour augmenter le capital de la Banque de Québec, etc. l'Acte pour faciliter la commutation de la tenure des terres en roture en celle de franc et commun socage; l'Acte pour incorporer la Compagnie du chemin de fer de Bytown et de Britannia; aussi du chemin de fer de Carrillon et de Grenville, et du chemin de fer du Lac St. Louis; l'Acte pour incorporer la Banque du district de Québec; l'Acte pour incorporer le Montreal and Province Line Junction Railway Company, l'Acte pour le chemin de fer de Québec à Halifax et celui pour le chemin de fer de Toronto et de Goderich:

M. de Sales Latérière vient de rendre un nouveau service à son Pays. Ce monsieur est un de ceux qui ont le plus contribué à la colonisation du Saguenay. C'est encore lui qui vient de demander l'exploration des terres en arrière de Québec en ligne droite jusqu'au lac St. Jean. La distance de Québec au lac St. Jean étant à peu près la même que celle de Québec à l'embouchure du Saguenay, la route proposée de Charlesbourg au lac St. Jean aura donc avec tous les détours au moins 60 lieues. Autrefois, comme il appert par des cartes françaises, il y avait un chemin de pied entre le lac et Québec, ce qui prouve que l'entreprise ne rencontrera pas probablement de grands obstacles. D'ailleurs M. Duberger, qui sera chargé de cette exploration, est un Monsieur qui s'entend fort bien en cette matière et qui connaît déjà cette partie du pays. C'est là une belle entreprise et qui semble promettre de beaux résultats. Si les terres sont bonnes et ne sont pas coupées en tous sens par des ruisseaux et des rivières, il pourra se former de nouvelles paroisses le long du chemin en question, et notre population trouvera là un beau pays à cultiver. C'est surtout au District de Québec que cette route sera avantageuse, puisqu'outre un débouché pour le surcroît de sa population,

re sera encore un moyen de relier les établissements du Saguenay avec Québec. Le commerce de cette dernière ville aura par là un nouvel aliment, et les établissements de nos contrées trouveront un nouveau marché pour les fruits de leurs industries.

L'ADJUDANT-GÉNÉRAL.

Comme nous l'annoncions mardi dernier, il paraît à peu près certain qu'il le Col. Plouffe Young a résigné sa charge d'Adjudant-Général, à cause de la diminution de salaire. Si tel est le cas, nous croyons que si la place doit continuer à être remplie, personne n'y aurait plus de droits et ne la remplirait plus à la satisfaction générale qu'un Lieutenant-Colonel Taché; ce Monsieur sous tous les rapports mériterait cet honneur. Cependant nous croyons vraiment que c'est là une charge purement nominale et qu'elle est parfaitement superflue. Tout le travail s'exécute par les députés Adjudants Généraux et leurs assistants, et tout l'éclat retourne au Chef, à l'Adjudant-Général qui n'a fait qu'apposer sa signature. Au lieu de trois charges, il ne devait y en avoir que deux. Celle de l'Adjudant-Général en chef est inutile; que les députés actuels soient Adjudants en chef pour leur section respective et qu'on leur donne un salaire convenable à leur nouveau titre. Ce sera une sinécure de moins, ce sera 5 à 6000 d'épargnés, et ceux qui auront fait la besogne en retireront eux-mêmes tout l'honneur. Mais si l'on ne veut pas abolir la charge en question, la justice et la voix publique demandent que ce soit M. Taché qui la remplisse.

BIOGRAPHIE D'O'CONNELL.

✍ Nous commençons aujourd'hui la Biographie d'O'Connell, et nous la continuerons dans les numéros suivants. Nous n'osons attirer l'attention de nos lecteurs sur ce sujet; le titre si flatteur pour le leur faire lire en entier; mais ils le liront encore avec bien plus de soin, lorsqu'ils sauront que l'auteur de cette Biographie est JULES GONDON.

SANTÉ DE LA VILLE.

La santé de la ville n'a pas paru s'améliorer avant ces deux derniers jours. Durant la semaine finissant le 24, il est mort à part des émigrés, 155 personnes, qui jointes à celles décédées aux abris, et aux autres émigrés de la ville, forment le grand total de 437. Nous avons déjà eu 403 et 418, mais c'est là le plus fort nombre depuis le commencement de la saison. Néanmoins la température n'étant pas si élevée depuis 3 ou 4 jours, les morts diminuent, et avant hier, mercredi, il n'est mort aux abris que 21 personnes au lieu de 30 et 33 des jours précédents. Le même jour, il y avait 1600 malades aux abris.

Aux dernières dates le nombre d'émigrés arrivés aux ports de Montréal et de Québec était de 56855.

La santé des MM. du Séminaire n'est pas meilleure: M. McMahon est toujours dangereusement malade, et M. Bienvenu et Prévost éprouvent un mieux sensible. A Pévêché, la mort vient d'enlever un bon et saint prêtre, M. Antoine Rey, décédé à l'Hôtel-Dieu, le 28 du courant, à l'âge d'environ soixante-cinq ans.

Trois nouveaux prêtres viennent d'arriver de la campagne pour aider au ministère de la ville, ce sont:

M. St. Germain, curé de St. Laurent.

M. Martineau, curé de Ste. Marthe.

M. Lionnet, prêtre, à St. Martin.

Outre ces messieurs, quatre R. P. Jésuites sont arrivés depuis quelques jours du collège St. Jean (New-York) pour offrir durant ces temps difficiles leurs précieux services à Mgr. de Montréal; ce sont:

R. P. Michel Driscoll, d'Irlande.

R. P. Henri Dumerle, de Paris.

R. P. Martin Férard, de Tours.

R. P. Charles Ichien-sky, de la Moravie.

Les R. P. avaient été précédés par deux Pères du même collège.

R. P. Paul Mignard, de Paris.

R. P. Henri Duranquet, de Clermont-Ferrand.

Tous ces bons Pères ont été accueillis avec reconnaissance et logés au Séminaire.

Le *Journal de Québec* du 27 juillet rapporte que le jeune Dr. Painchaud, médecin résidant à l'Hôpital de Marine est dangereusement malade ainsi que deux étudiants MM. Prendergast et Lemieux; ce dernier est maintenant hors de danger.

Le Gouvernement, d'après les journaux de Québec, vient de faire parvenir à l'Archevêque une somme suffisante pour pourvoir aux dépenses encourues à envoyer des Missionnaires à la Crose-Isle.

LE TEMPS.

Le temps s'est enfin remis au beau, mais au lieu des chaleurs de 90 à 100 degrés, nous avons eu un froid intense qui s'est fait sentir dans les jardins aux environs de la ville. En somme c'est un temps magnifique pour la campagne, où l'on fait, dit-on, une abondante récolte de foin.